

Communiqué de presse Kinopolis Group

Gand, le 26 février 2010

Communiqué de presse – information réglementée

Pour publication immédiate

Contact : Myriam Dassonville, Corporate Communication, Tél. : +32 9 241 00 16 - E-mail : mdassonville@kinopolis.com

Kinopolis réalise un résultat de 22 millions d'euros et une croissance de 46 % en 2009

Kinopolis Group réalise en 2009 231,2 millions € de chiffre d'affaires, soit une progression de 6,6 % par rapport à 2008. Il en résulte une hausse de l'EBITDA¹ récurrent² de 10,3 % qui s'établit à 58,1 millions €. Le résultat récurrent progresse de 34 % à 20,4 millions €. Le groupe annonce un cash-flow libre de 39,9 millions € (+316 %). En date du 31 décembre 2009, l'endettement financier net s'élevait encore à 89,4 millions €.

- La poursuite du développement de la stratégie du groupe en matière de marketing, d'exploitation de cinéma et de valorisation immobilière est un succès. Les effets se traduisent en une croissance du chiffre d'affaires, une hausse du bénéfice et le maintien du personnel, et ce, dans un contexte de récession.
- Les investissements poussés en innovation et expérience du client portent leurs fruits.
- Cash-flow élevé grâce aux excellents résultats 2009, à la vente de CinemaxX et à la diminution ponctuelle du fonds de roulement, ce qui permet un désendettement considérable.
- Un dividende de 0,92 € est proposé, soit une augmentation de 39 % par rapport à 2008 (0,66 €).

Chiffres clés en millions d'euros	2009	2008	% de progression
Visiteurs ('000)	21.980	21.870	0,5 %
Produits	231,2	216,9	6,6 %
EBIT	31,8	28,7	10,8 %
EBIT récurrent ¹ (REBIT)	34,2	28,8	18,9 %
Marge d'EBIT récurrent	14,8%	13,3%	11,2 %
EBITDA ²	57,6	52,6	9,5 %
EBITDA récurrent ¹ (REBITDA)	58,1	52,7	10,3 %
Marge d'EBITDA récurrent	25,1%	24,3 %	3,3 %
Résultat	22,2	15,2	46,0 %
Résultat récurrent ¹	20,4	15,2	34,1 %
Résultat par action (en €)	3,31	2,22	49,1 %
Cash-flow libre ³	39,9	9,6	315,6 %
Endettement financier net (EFN)	89,4	129,2	30,8 %

¹ L'EBITDA n'est pas un critère reconnu dans le cadre des normes IFRS. Kinopolis Group a défini ce concept en ajoutant au résultat opérationnel les amortissements comptabilisés, les réductions de valeur et les commissions, moins les reprises et utilisations éventuelles sur ces mêmes postes.

² Après élimination des opérations non récurrentes (plus d'informations en p. 4)

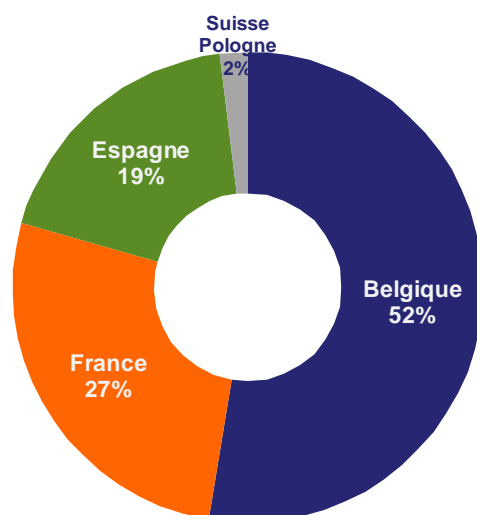
³ Kinopolis Group définit le cash-flow libre comme le cash-flow généré par les résultats opérationnels, diminué des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement, des intérêts payés, du rachat d'actions propres et des versements de dividendes, y compris la vente d'immobilisations corporelles et d'autres actifs financiers.

Informations sur les résultats consolidés

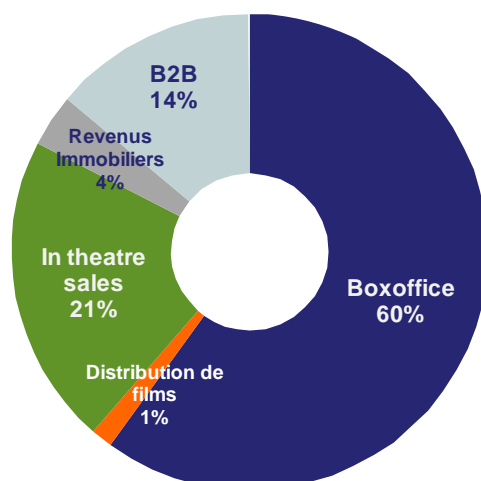
Produits

L'année 2009 a généré 231,2 millions € de chiffre d'affaires, soit une progression de près de 7 % par rapport à 2008. Les produits se décomposent en :

Produits par pays



Produits par activité



- Les revenus liés au **box-office**¹ ont augmenté de 8 % en 2009.
 - En 2009, Kinopolis Group a accueilli 22 millions de visiteurs, soit une hausse de 0,5 % par rapport à 2008.
 - Grâce à l'offre exceptionnelle de films, principalement au cours des mois d'été et au second semestre, tous les pays ont pu enregistrer des chiffres de fréquentation honorables. Malgré la conjoncture économique défavorable, la France et l'Espagne ont enregistré une croissance. La Belgique a affiché d'excellents résultats avec un recul limité. Le succès du film flamand « Loft » n'a toutefois pas connu d'équivalent en 2009. Les blockbusters suivants ont connu un vif succès : « L'Age de glace 3 : Le Temps des dinosaures », « Harry Potter et le Prince de sang-mêlé », « Avatar » (un succès à partir de mi-décembre), « Là-haut » et « 2012 » composaient le classement des meilleurs films. Le contenu alternatif et la 3D occupe une place croissante dans la programmation. La 3D (« L'Age de glace 3 », « Là-haut » et « Avatar ») a reçu un accueil chaleureux et les cinéphiles amateurs de sport ou de culture ont également trouvé leur bonheur grâce aux nombreuses initiatives telles que l'opéra en direct, le théâtre, le ballet, les concerts et les finales de grands événements sportifs. A cet égard, « Opéra au Cinéma » se classe en tête et a attiré plus de 70.000 mélomanes dans nos salles en 2009. Cette nouvelle expérience du cinéma est le résultat d'investissements permanents du groupe en innovation.
 - Les productions locales telles que « La Merditude des choses » (Belgique), « Le Petit Nicolas » (France) et « Agora » (Espagne) se sont également bien comportées.

Visiteurs (en millions)	Belgique	France	Espagne	Suisse	Total
Nombre de complexes	11	7	3	1	22
2009	9,5	7,2	5,1	0,2	22,0
2008	9,7	7,0	5,0	0,2	21,9
% différence	-1,4%	2,3%	1,8%	-2,2%	0,5%

- Les **In Theater Sales (ITS)**² affichent une augmentation de 5 % par rapport à 2008. Les produits pour visiteur continuent à grimper, en dépit de la diminution du pouvoir d'achat, surtout en Belgique. Cette hausse tient au succès des nouveaux magasins self-service (Mega Candy) qui proposent au cinéophile un assortiment plus large et un côté pratique accru. L'objectif est d'investir davantage dans ce concept et d'installer ce type de magasin dans tous les complexes Kinopolis.
- Le **chiffre d'affaires généré par les activités business-to-business (B2B)** est supérieur aux prévisions avec une augmentation de 3 % par rapport à 2008, et ce, malgré la forte baisse des revenus de la publicité à l'écran. Les événements B2B tels que des congrès et des fêtes d'entreprise continuent à afficher de bons résultats. Grâce à la projection numérique, une vaste infrastructure et des services de congrès adaptés, des campagnes média et des partenariats fructueux, les cinémas Kinopolis sont plus que jamais promus comme sites B2B. A l'inverse, la publicité à l'écran a été mise à mal par la crise économique.
- En 2009, le **chiffre d'affaires de Kinopolis Film Distribution (KFD)** a atteint 3,5 millions €. Les immanquables ont été « La Merditude des choses » de Felix van Groeningen, « Dossier K. » de Jan Verheyen et les productions de Studio 100, à savoir « Le Secret de Mega Mindy » et « Plop et le bébé lutin ». Outre les films flamands, la comédie musicale « Fame », la comédie pour adolescents « 17 ans encore » et le film d'horreur à petit budget « Paranormal Activity » ont été des succès de l'activité de distribution.
- Les **revenus immobiliers évoluent positivement** grâce à la hausse du taux d'occupation des espaces commerciaux et à différentes actions visant à valoriser le potentiel immobilier.

¹ Revenus provenant de la vente de tickets

² Revenus provenant de la vente de boissons, de snacks et de vente au détail dans les cinémas

REBITDA

En 2009, l'EBITDA récurrent a augmenté de 10 % pour s'établir à 58,1 millions € (2008 : 52,7 millions €). Cette augmentation s'explique par l'évolution favorable du chiffre d'affaires, les mesures visant à accroître la marge (mix de produits, investissements dans Mega Candy, B2B, etc.) et la maîtrise des coûts.

Les améliorations de l'efficacité sont pratiquement parvenues à compenser entièrement l'effet dû aux indexations sur les salaires.

Résultat opérationnel (EBIT)

Le résultat opérationnel de l'exercice 2009 s'élève à 22,2 millions €, soit une hausse de 46 % par rapport à 2008 (15,2 millions €). Après élimination des opérations non récurrentes, le résultat récurrent de 2009 (20,4 millions €) est substantiellement supérieur au résultat récurrent de 2008 (15,2 millions €). Cette augmentation s'explique principalement par une forte hausse du résultat opérationnel et une baisse considérable des frais financiers.

Les montants non récurrents sont la plus-value de 3 millions € réalisée sur la vente de la participation de CinemaxX, une provision pour des factures non récupérables à hauteur de -1,7 million € (Screenvision), des frais pour la transformation de l'organisation à hauteur de -1,2 million €, la mise hors service d'immobilisations corporelles non amorties entièrement à hauteur de -0,5 million €, la dévalorisation du projet cinématographique arrêté Médiacité (Liège) à hauteur de -0,5 million €, la correction de provisions TVA à hauteur de 1,5 million € et les impôts à hauteur de 1,1 million €.

Cash-flow libre et endettement financier net

Le cash-flow libre s'élevait à 39,9 millions € en 2009 contre 9,6 millions € en 2008. Cette importante génération de cash-flow résulte de la croissance du résultat, de la baisse des charges d'intérêts et d'une meilleure gestion du fonds de roulement d'une part, et de quelques postes ponctuels, dont la plus-value réalisée sur la vente de CinemaxX (3,0 millions €) et une amélioration ponctuelle du fonds de roulement (12,0 millions €) d'autre part. Le cash-flow libre normalisé s'élève par conséquent à près de 24,9 millions €.

Les créances fournisseurs augmentent en raison du calendrier de certaines dépenses d'investissement et de la gestion des délais de paiement. Les autres dettes ont augmenté notamment à cause des acomptes pour des projets immobiliers, des royalties plus élevées à payer pour la distribution des films, des ventes prépayées et des subsides en capital en France.

En 2009, 18,8 millions € ont été investis dans l'achat d'immobilisations matérielles, soit une hausse de 4,6 millions € par rapport à 2008 (14,2 millions €).

La vente d'autres immobilisations matérielles résulte en un cash-flow positif de 3,0 millions €.

La politique financière conservatrice a été poursuivie. Elle vise à renforcer davantage le bilan grâce au désendettement. L'endettement financier net de Kinopolis a diminué de 30 %, passant de 129,2 millions € fin 2008 à 89,4 millions € au 31 décembre 2009. Le rapport EFN/EBITDA de 1,6 est le plus faible que le groupe ait connu.

Kinopolis se finance par un crédit syndiqué dont l'échéance est fixée à 2014, dont 30 millions € en moins ont été repris en 2009. En outre, une première tranche de 9,5 millions € du programme de « Commercial Paper » (lancé à l'automne 2009) a été levée fin 2009.

Depuis 2008, Kinopolis utilise pour la couverture des risques de taux des instruments financiers dérivés dont la variation en juste valeur porte directement sur les capitaux propres et n'exerce dès lors aucun impact sur le résultat de l'exercice (« cash flow hedge accounting »). En 2009, l'impact sur les capitaux propres est de 0,1 million €, contre -3,3 millions € en 2008, et ce, à cause de la forte diminution des taux d'intérêts.

Bilan

Les immobilisations matérielles, y compris celles destinées à la vente (298,1 millions €), représentent 87 % du total du bilan au 31/12/2009. Ce chiffre inclut les terrains et bâtiments (dont ceux disponibles pour la vente et les placements immobiliers), d'une valeur comptable de 219,5 millions €.

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres s'élevaient à 132,5 millions €, soit 38,6 % du total du bilan, une amélioration de 5,4 % par rapport à la solvabilité au 31/12/2008.

Dividende : 0,92 € par action

Le Conseil d'administration va proposer lors de l'Assemblée Générale du 21 mai 2010 de verser un dividende brut de 0,92 € par action pour l'exercice 2009 (mise en paiement : 2 juin 2010), soit un montant 39 % plus élevé qu'en 2008 (0,66 € par action). Le taux de versement de 30 %, appliqué depuis cette année sur le résultat récurrent, a été maintenu pour la 6^e année consécutive.

Rachat d'actions propres

En exécution du mandat discrétionnaire accordé à la Banque Degroof par le Conseil d'administration conformément aux conditions de la disposition transitoire n° 2 des Statuts, 66.113 actions ont été achetées en 2009, pour un montant total de 997.613 €. Les actions ont été rachetées en vue de couvrir les octrois d'options sur action dans le cadre du Plan d'option sur action 2007-2016. Il n'y a pas eu de vente d'actions.

Le 31 décembre 2009, Kinopolis Groupe SA disposait d'un total de 277.231 actions propres, soit l'équivalent de 4% du nombre total d'actions.

Evénements importants en 2009

- ❑ Avril 2009 : Kinopolis renonce à l'option de 50 % dans Imagimons (Mons, Belgique) et met ainsi un terme à des procédures judiciaires fastidieuses et onéreuses.
- ❑ 1^{er} mai 2009 : Henk Rogiers nommé CFO.
- ❑ 4 mai 2009 : la Cour d'appel rejette la demande du groupe cinématographique français UGC visant à suspendre la décision du Conseil de la concurrence (Belgique) datant du 1/10/2008¹ La décision du Conseil reste en vigueur tant que le jugement sur le fond concernant le pourvoi en cassation d'UGC n'aura pas été rendu. La Cour devrait rendre son jugement au printemps 2010.
- ❑ Mai 2009 : le Professeur Marion Debruyne (Marion Debruyne SPRL), Associate Professor et Partner au Competentiecentrum Marketing de la Vlerick Leuven Gent Managementschool, et Rafaël Decaluwé (Gobes Comm.V.), ancien CEO de Bekaert, sont nommés administrateurs indépendants.
- ❑ 15 mai 2009 : l'Assemblée Générale décide de verser un dividende de 0,66 € brut par action aux actionnaires.
- ❑ Juin 2009 : Eddy Duquenne devient membre de la « Commission de Réflexion » de la Fédération nationale des Cinémas français FNCF. Kinopolis entend ainsi contribuer au développement du marché cinématographique en France.
- ❑ Juillet 2009 : Kinopolis n'est plus actionnaire de CinemaxX AG. Pour Kinopolis, cette transaction génère dans l'exercice 2009 une plus-value à hauteur du prix de vente (3 millions €).
- ❑ Septembre 2009 : Philippe Halhoutte nommé vice-country manager Kinopolis France
- ❑ Octobre 2009 : Kinopolis décide de ne pas réaliser le projet cinématographique Médiacité à Liège, en raison des procédures relatives au droit de la concurrence.
- ❑ Novembre 2009 : Carl Lenaerts nommé vice-country manager Kinopolis Belgique.

¹ La décision du Conseil de la concurrence en date du 1/10/2008 stipulait que l'accord préalable du Conseil n'était plus nécessaire lors de l'expansion d'un cinéma existant, et que la construction d'un nouveau complexe ou la reprise d'un cinéma existant devaient être formellement notifiées jusqu'en 2011.

- 26 novembre 2009 : Kinopolis émet des effets de commerce, le programme « Commercial Paper » portant sur 50 millions € et destiné au financement de sa dette à court terme. Le financement est soutenu par le crédit renouvelable syndiqué, vient diversifier les sources de financement utilisées par Kinopolis et réduit les charges d'intérêt.

Statut de Screenvision Belgium SA

Kinopolis se penche toujours sur un rachat de Screenvision Belgium SA. Les conditions de la reprise n'ont pas encore été remplies. Kinopolis a toujours l'intention de maintenir l'unité du marché belge de la publicité au cinéma, et ce, dans l'intérêt de tous les parties prenantes.

Line-up

Le début de l'année 2010 a été marqué par l'incroyable succès d'Avatar et l'année s'annonce très prometteuse, car diverses suites d'envergure mondiale seront à l'affiche : « Toy Story 3 », « Shrek 4 », « Harry Potter et les Reliques de la mort », « Twilight, chapitre III : Hésitation », « Le Monde de Narnia : l'Odyssée du passeur d'aurore » et « Step Up 3 ». D'autres têtes d'affiche internationales seront très certainement « Alice au pays des merveilles », « Inception » et « Prince of Persia : Les sables du temps ». L'année sera marquée par des grandes productions 3D, telles que « Toy Story 3 », « Shrek 4 », « Step Up 3 » et « Alice au pays des merveilles ».

Les productions locales ne seront pas en reste. Citons notamment « Zot van A » (Belgique), « L'Amacoeur » (France) et « Torrente 4 » (Espagne).

Kinopolis lancera en 2010 de nombreuses initiatives autour du sport, de la musique, de séries télévisées et de documentaires. La transmission sur grand écran des matchs de l'UEFA en collaboration avec EXQI Sport (Alfacam) a d'ores et déjà donné un avant-goût en matière de sport.

Rapport du réviseur d'entreprise

Au Conseil d'Administration de KINEPOLIS GROUP NV

Communication relative au communiqué annuel

Le commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises, représentée par Sophie Brabants, a confirmé que ses travaux de révision qui sont terminés quant au fond n'ont pas révélé de correction significative qui devrait être apportée aux données comptables reprises dans le communiqué.

Le communiqué annuel est joint à ce document.

Anvers, 26 février 2010

Klynveld Peat Marwick Goerdeler - Bedrijfsrevisoren
Représenté par

Sophie Brabants
Associé

Calendrier financier

Mardi 18 mai 2010	Publication du 'business update' – premier trimestre 2010
Vendredi 21 mai 2010	Assemblée générale des actionnaires de Kinopolis Group
Vendredi 27 août 2010	Publication des résultats semestriels 2010
Mardi 16 novembre 2010	Publication du 'business update' – troisième trimestre 2010